

**1** La France est une République indivisible, laïque, démocratique et égalitaire. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

**2** La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

**3** La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

**4** La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

**5** La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ses principes.

**6** La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**7** La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

**8** La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École, tenus du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

**9** La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

**10** Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves la sagesse et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire, à leur application de pointer la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**11** Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

**12** Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'éthique et à la précision des savoirs, ce sujet n'est à priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignement le droit de traiter une question au programme.

**13** nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

**14** Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

**15** Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

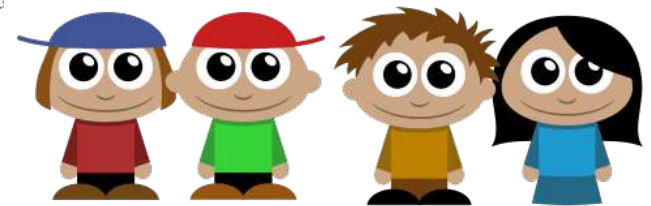
**LA REPUBLIQUE EST LAÏQUE**

**CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE**

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

**L'ÉCOLE EST LAÏQUE**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



# La pédagogie de la charte de la laïcité

La Charte de la laïcité à l'École a été rédigée dans le cadre des travaux de l'Observatoire de la laïcité.

Présentée par  
le ministre de l'Éducation nationale  
le **9 septembre 2013**,

elle a été annexée à la circulaire n°2013-144  
et publiée  
au bulletin officiel n° 33  
du 12 septembre 2013.

# La valeur juridique de la charte de la laïcité

Texte qui résume en 15 points l'essentiel des textes législatifs et réglementaires fondant en droit le principe de laïcité et les autres valeurs de la République:

- Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen: 1789
- Loi de séparation des Eglises et de l'Etat: 1905
- Constitution de la Vème République: 1958
- Loi du 15 mars 2004 encadrant le port de signes et de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics.

# Les objectifs de la charte



Film en annexe

# Les objectifs de la charte

Objectifs du groupe qui a rédigé cette charte:

**1** Faire comprendre que:

La laïcité est un bénéfice

La laïcité est une garantie

La laïcité porte un ensemble de valeurs positives

The image shows the official 'Charte de la Laïcité à l'École' document. It features a central title 'CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE' with the subtitle 'La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.' The document is divided into two main sections: 'LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE' and 'L'ÉCOLE EST LAÏQUE'. Each section contains 15 numbered articles explaining the principles of laicity in education. The articles are presented in various colored callout boxes. At the bottom, there are logos for the French Republic and the Ministry of National Education.

**1** La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

**2** La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

**3** La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

**4** La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

**5** La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

**6** La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**7** La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

**8** La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite de son fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

**9** La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

**10** Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi qu'à des autres personnels fondamentaux de la République, ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Ils veillent de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**11** Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

**12** Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'éthique et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut être empêché de bénéficier d'un enseignement religieux ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

**13** Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

**14** Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précises dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

**15** Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

**2**

Rendre compréhensible et lisible les vertus de la laïcité

# Un objectif double

1

**Savoirs**

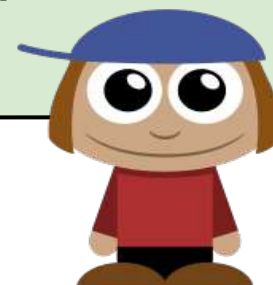
Acquérir ou actualiser  
des connaissances sur  
le principe de laïcité



2

**Savoir-faire**

Les transmettre et les  
appliquer



Comment utiliser la charte de la laïcité  
dans ce sens ?



**1** La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

**2** La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

**3** La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

**4** La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

**5** La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

## CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

*La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.*

**6** La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**7** La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

**8** La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

**9** La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

**10** Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**11** Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

**12** Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

**13** Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

**14** Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

**15** Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

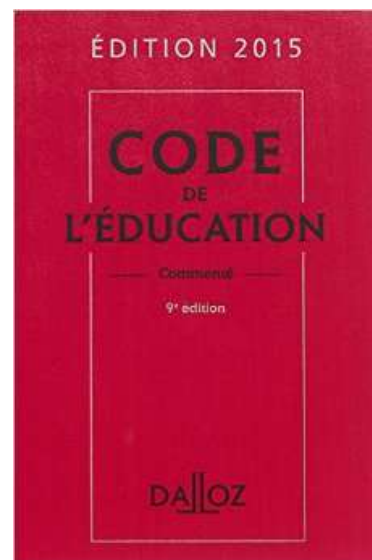


ministère  
éducation  
nationale

## Organisation en

# 2 parties

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.





## La laïcité dans la République

Les articles énoncent le principe de laïcité

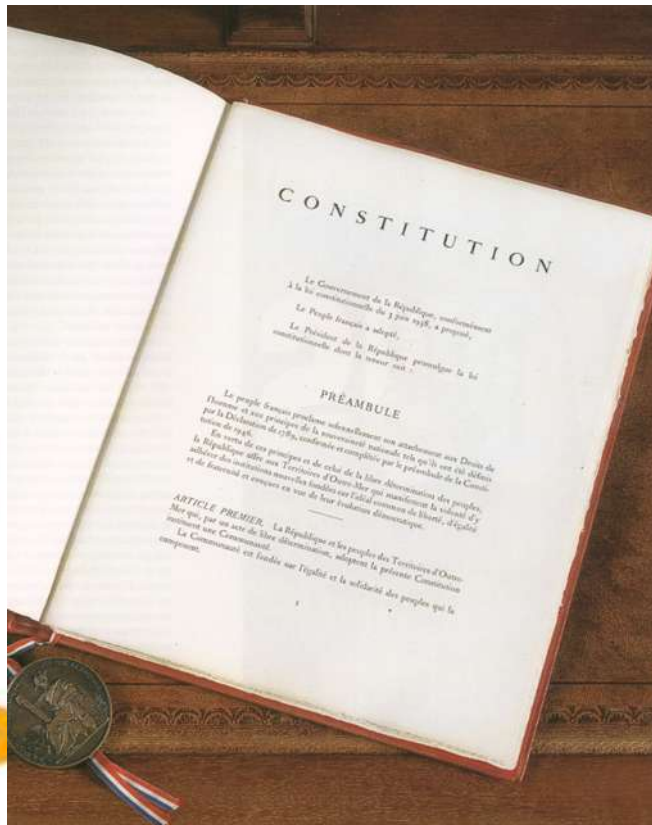
Les articles énoncent le sens et les enjeux du principe de laïcité dans la République



Les articles rappellent la solidarité de la laïcité avec les autres principes de la République



**Article 1 - La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.**



**LA CONSTITUTION DE LA VÈME REPUBLIQUE  
DU 4 OCTOBRE 1958**

*“La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances”.*

**Article 2** - La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

**Loi de séparation de 1905**



*« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public » (Article 1)*

*« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte » (Article 2) ».*

# Article 2

**Cette loi libère l'autorité politique de toute tutelle religieuse.**

**Il n'y a pas de religion officielle, l'État n'impose rien en matière religieuse.**

**De façon complémentaire, elle libère également la croyance ou incroyance de chacun de tout contrôle politique**

**Liberté**

**Liberté**

# Article 2

L'État fixe cependant à cette liberté d'expression de la croyance **la limite de l'ordre public**

**Garantie**

Sa neutralité à l'égard des convictions religieuses ou spirituelle ne signifie pas le néant de toute autorité de l'état

L'état n'est pas neutre lorsqu'il s'agit de faire respecter l'ordre public

**Garantie**

**Article 3** - La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est **libre** de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.



**DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN**

*Article 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.*

# Article 3

La laïcité « garantit la liberté de conscience de tous »

Garantie

La laïcité offre à **chacun** la sécurité et la responsabilité d'avoir ses propres convictions en matière de croyance.

Liberté

Garantie

Chacun est **libre** de croire ou de ne pas croire.

Chacun dispose d'une entière liberté personnelle de choix

Personne n'a le droit de contraindre autrui à croire ou à renier sa foi.

Garantie

Liberté

# Article 3

Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

Liberté

Garantie

Elle donne l'assurance que personne ne sera inquiété pour ses convictions religieuses ou irréligieuses.

Garantie

La laïcité permet à chaque conviction personnelle de se manifester publiquement par la parole, la réunion, l'exercice d'un culte ou autre célébration...

Liberté

Garantie

... « dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public »

## Article 3

Chaque liberté d'expression doit être animée d'un esprit humaniste de tolérance envers les convictions d'autrui, et respecter les lois en vigueur.

**“La laïcité n'est pas  
l'ennemi de la  
religion, elle ne s'oppose  
qu'à l'intolérance.”  
(A Bidar)**



**Article 4** - La laïcité permet l'exercice de la **citoyenneté**, en conciliant la liberté de chacun avec l'**égalité** et la **fraternité** de tous dans le souci de l'intérêt général.

# Article 4

La laïcité donne à chaque citoyen la garantie de la plus grande liberté possible

La laïcité demande à chaque citoyen de respecter la dignité d'autrui et « l'intérêt général », et elle lui permet donc d'avoir avec les autres une relation de « fraternité ».

**Fraternité**

**Liberté**

**Egalité**

Son principe permet un vivre ensemble en bonne intelligence. La laïcité est un principe de conciliation et d'harmonie sociale. (A Bidar)

**Article 5** - La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

## CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager  
aux élèves les valeurs de la République.

- 6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle est le prétexte de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.
- 7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.
- 8 | La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École, tenus du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.
- 9 | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture de respect et de la compréhension de l'autre.
- 10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves la bonté et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.
- 11 | Les personnels ont un devoir de stricte neutralité. Ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.
- 12 | Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des biens du monde, ainsi qu'à l'adhésion et à la participation des savoirs, aucun objet n'est à priori exclu de questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.
- 13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles établies dans l'École de la République.
- 14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces scolaires dans le règlement intérieur sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.
- 15 | Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••



## La laïcité à l'école



Les articles montrent comment la laïcité est un **bénéfice** et offre des **garanties** aux élèves dans le cadre de l'école

**Article 6** - La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.





**Article 7 - La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.**

**Article 8** - La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du **pluralisme des convictions**.



**Article 9 - La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.**







10

Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour **faire respecter les principes de la république**. Ils les respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.

**Article 10 - Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**Article 11 - Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.**



Film en annexe:  
Bidar\_extrait1.mov





## Article 12 - Les enseignements sont laïques.

Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique.** Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.



**Isabelle Saint-Martin**

Directrice de l'Institut européen  
en sciences des religions  
(IESR)



Film en annexe:  
Isabelle SAint-Martin.mov

**Article 13** - Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.



Film en annexe  
("Article13.mov")

**Article 14** - Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.**



### **LA LOI DU 15 MARS 2004**

*Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.*



Film en annexe  
Article14.mov

**Article 15 - Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.**

15

Tu as tout compris ?  
Alors à toi de respecter  
et de faire vivre cette charte  
dans ton école !



## Comment faire vivre la charte?

### 0. Affichage de la charte

1. Lecture de la charte et explicitation en début d'année dans chaque classe

2. Amener les élèves à s'approprier la charte

3. Support à la construction du parcours citoyen ou de la construction d'axes du projet d'école ou d'établissement.

# Aborder la laïcité dans la classe

## ▶ C'est quoi, la laïcité ?

France | 15 janvier 2015 à 05:00 par [Axel Planté-Bordeneuve](#)

Partager [f](#) [t](#) [+](#)

Suite aux attentats contre *Charlie hebdo*, la laïcité est au cœur de l'actualité. *1jour1actu* te propose de mieux comprendre grâce à cette vidéo.





## Le programme de l'école maternelle

Une école qui s'adapte aux jeunes enfants

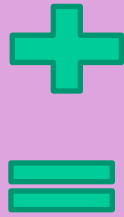
Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble

Une école qui construit les conditions de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons.

Une école où l'enfant apprend à se construire comme personne singulière au sein d'un groupe

## Quelques pistes d'actions pédagogiques au cycle 1

**« MOI »**  
Égalité



**« LES AUTRES »**  
Liberté

**« MOI ET LES AUTRES »**  
Fraternité

**L'égalité fille/garçon dans et par le jeu**

**Apprendre à exprimer son point de vue/ débattre**

**La découverte des autres cultures**

# Le programme d'enseignement moral et civique

## **La sensibilité : soi et les autres**

S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie  
Se sentir membre d'une collectivité

## **Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres**

Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques

## **Le jugement : penser par soi-même et avec les autres**

Développer les aptitudes à la réflexion critique  
Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général

## **L'engagement : agir individuellement et collectivement**

Développer une conscience citoyenne

## Quelques pistes d'actions pédagogiques

Importance de rituels en lien avec la société (9 décembre :  
journée de la laïcité)

Cérémonie d'affichage de la charte

Importance du caractère festif des cérémonies qui renvoie à la  
bienveillance, au vivre ensemble,

Mise en scène de certains articles.

Dans le cadre de la liaison école/collège, projet de réécriture de  
la charte pour les élèves du primaire.

Réécriture des CM2 à destination des cycles 2

Traduction de la charte dans différentes langues.

Débats à visée philosophique, réglés ou argumentés

# Ressources

« Une laïcité bien comprise  
sera une laïcité bien  
transmise ».



Pour les adultes



Pour les élèves

---

### **Charte de la laïcité à l'École**

---

#### **Valeurs et symboles de la République**

NOR : MENE1322761C  
circulaire n° 2013-144 du 6-9-2013  
MEN - DGESCO B3-MDE

La circulaire détaille les modalités de diffusion de la charte de la laïcité dans les établissements scolaires, et propose quelques pistes pédagogiques.

# Eduscol: la charte commentée

<http://eduscol.education.fr/cid73652/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>

1



## Charte de la laïcité à l'École

Charte commentée

Ce document propose un commentaire de la phrase de préambule et de chacun des articles de la Charte de la laïcité à l'École. Il explicite le sens des principales notions et thématiques mobilisées dans la Charte. La Charte elle-même n'a pas de valeur normative mais se fonde sur des textes législatifs et réglementaires. La notion de Charte doit être comprise ici au sens d'un écrit solennel à dimension déclarative et pédagogique.

**Charte  
commentée**

**Explication de  
chaque article**

### ■ Article premier - La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

« *Indivisible, laïque, démocratique et sociale* ». Ces quatre qualificatifs sont les fondements de la République. Ils correspondent chacun à un moment historique. L'indivisibilité est un acquis de la Révolution : la République est proclamée « une et indivisible » le 25 septembre 1792. La laïcité s'est affirmée à partir des lois de 1882 et 1886 sur les programmes et des personnels de l'enseignement public, puis s'est définitivement imposée en 1905 par la loi de séparation des Eglises et de l'État. La démocratie est l'acquis majeur de la Révolution française : la Constitution du 3 septembre 1791 énonce que « le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation ». Enfin, le caractère social de la République a été affirmé de façon particulièrement forte à la Libération par le programme du Conseil national de la Résistance qui prévoyait « Un plan complet de Sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail ». Il a ensuite été consacré par le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, qui a désormais valeur constitutionnelle.

La République « *assure l'égalité devant la loi* » : chaque citoyen est le titulaire des mêmes droits et des mêmes devoirs que tous les autres. La laïcité est une garantie essentielle de l'égalité républicaine : elle assure chacun de son droit à la même liberté de conscience, de croyance ou d'incroyance, que tous les autres. La République « *respecte toutes les croyances* », c'est-à-dire garantit à toutes la même liberté de conscience et d'exercice des cultes « selon les restrictions édictées (...) dans l'intérêt de l'ordre public » (loi du 19 décembre 1905).



Charte de la laïcité à l'École – charte commentée

2

# Eduscol: les mots clés

<http://eduscol.education.fr/cid73652/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>

2



## Charte de la laïcité à l'École

Les mots-clés de la charte et les programmes d'enseignement

Les mots-clés  
en lien avec les  
programmes

Citoyenneté, croyance, culture, devoir, discrimination, droit, égalité, laïcité, liberté, religion, République: chacune de ces notions majeures de la charte est mise en relation avec des éléments précis des programmes de l'école, du collège ou du lycée.

### Discrimination

- **Instruction civique et morale, école primaire, cycle 3** : Apprentissage des règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie, refus des discriminations de toute nature. Identifier quelques droits des enfants et pouvoir les illustrer par des exemples (être égaux en droits, filles, garçons, quelle que soit leur origine ou celle de leurs parents) ; savoir citer et illustrer quelques cas concrets de discrimination en fonction de l'âge, du sexe, des opinions politiques, des opinions religieuses, de l'appartenance à un groupe humain particulier (nation, région, ethnie...).

### Devoir

- **Instruction civique et morale, école primaire, cycle 3** : importance des règles de droit dans l'organisation des relations sociales, notion de droits et de devoirs.



3



## Charte de la laïcité à l'École

### Textes de référence et pistes bibliographiques

Chacun des textes proposés ici a pour objectif de servir de référence législative ou réglementaire explicitant les fondements juridiques du principe de laïcité et de la Charte de la laïcité à l'École.

A cette fin, chacun de ces textes est suivi de la mention du ou des articles de la Charte de la laïcité à l'École auxquels il renvoie plus particulièrement.

**Les textes de référence**

**Pistes bibliographiques**

Corpus de textes législatifs et réglementaires fondant en droit le principe de laïcité et les autres valeurs de la République, et bibliographie succincte.

## Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 26 août 1789 (extraits)

### ■ ARTICLE I

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

### ■ ARTICLE II

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

### ■ ARTICLE IV

La liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société, la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

### ■ ARTICLE X

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

■ *Articles de la Charte : 1, 2, 3, 4, 5, 8*

# Abdenour Bidar

Abdenour BIDAR, philosophe et écrivain, chargé de mission sur la pédagogie de la laïcité au ministère de l'éducation nationale, membre de l'Observatoire de la laïcité




En ligne et à télécharger:

2 conférences:

- La laïcité et son évolution en France
- Quelle pédagogie de la laïcité à l'école ?

---


FAIRE VIVRE LES VALEURS DE  
LA RÉPUBLIQUE AU SEIN D'UN  
ÉPLE 

---

ÉDUIQUER À LA LAÏCITÉ 

Introduction 

---

La charte de la laïcité à  
l'école 


---

ENSEIGNER LES FAITS  
RELIGIEUX 

---


LA LIBERTÉ D'EXPRESSION 


---

BIBLIOGRAPHIE 

## ÉDUIQUER À LA LAÏCITÉ

Abdenour Bidar, chargé de mission sur la laïcité au ministère de l'Éducation nationale, détaille en vidéo le contenu des 15 articles de la charte de la laïcité à l'école.

 Précédent

Continuer 



<https://www.reseau-canope.fr/lesfondamentaux/accueil.html>

# La charte expliquée aux enfants

<http://www.laligue.org/charte-de-la-laicite-a-lecole/>

**jour actu**

## La France est une république laïque

**1** La France considère tous ses habitants de la même façon, où qu'ils vivent sur son territoire. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.

**2** La France n'impose pas de religion et n'en interdit aucune.

**3** En France, les habitants peuvent exprimer librement leurs idées, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la Loi.

**4** Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de vivre en paix les uns avec les autres.

**5** La République française veille à l'application de ses principes dans toutes les écoles.

## La charte de laïcité à l'école expliquée aux enfants

### L'école est laïque

**6** L'école te permet de grandir et de te construire, en te protégeant des pressions et de l'influence de ton entourage. À l'école, tu apprends à penser librement et par toi-même.

**7** À l'école, tu étudies les mêmes matières que tous les élèves de France. Partager les mêmes connaissances est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.

**8** À l'école, tu as le droit de dire ce que tu penses, à condition de respecter les autres. Les insultes et les mots racistes sont interdits.

**9** À l'école, personne n'a le droit de l'insulter et de te faire violence. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.

**10** Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour faire respecter les principes de la république. Ils les respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.

**11** À l'école, les adultes n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques aux élèves.

**12** Aucun élève ne peut refuser de suivre un enseignement ou une consigne sous prétexte que sa religion ou ses idées politiques le lui interdisent.

**13** Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.

**14** Aucun élève n'a le droit, pour se faire remarquer, de porter des signes mettant en avant sa religion.

**15** Tu as tout compris ? Alors à toi de respecter et de faire vivre cette charte dans ton école !

**CHARTÉ DE LA LAÏCITÉ**

Ligue de l'enseignement  
le syndicat de l'enseignement public  
MILAN

Milan Presse et la Ligue de l'enseignement se sont associés pour créer la charte de laïcité expliquée aux enfants.

# La charte expliquée aux enfants

<http://1jour1actu.com>



L'actualité à hauteur d'enfants !



## ▶ C'est quoi, la laïcité ?

France | 15 janvier 2015 à 05:00 par [Axel Planté-Bordeneuve](#)

Partager [f](#) [t](#) [+](#)

Suite aux attentats contre *Charlie hebdo*, la laïcité est au cœur de l'actualité. *1jour1actu* te propose de mieux comprendre grâce à cette vidéo.



# La laïcité expliquée aux enfants

<http://lespetitscitoyens.com>

Suivez-nous    Reçois gratuitement l'hebdo   **ESPACE PRO** **LA BOUTIQUE**



**LES PETITS CITOYENS**

BOUTIQUE EN LIGNE : [WWW.LESPETITSCITOYENS-LABOUTIQUE.COM](http://WWW.LESPETITSCITOYENS-LABOUTIQUE.COM)

 **L'ESPACE MÉDIA DES 7-11 ANS**   **MARDI 21 AVRIL 2015**

**LE JOURNAL** **À VOIR** **À JOUER** **À ÉCOUTER** **À LIRE**

TOUTES LES VIDÉOS  
HANDICAP

DROITS DES ENFANTS  
HARCÈLEMENT

ÉGALITÉ



Pour toi c'est quoi le vivre ensemble ? 1/2



**LES PETITS CITOYENS**

**POUR TOI,  
C'EST TOI LE  
VIVRE ENSEMBLE ?**

# La laïcité expliquée aux enfants

<http://lespetitscitoyens.com>



10



11



12



13



14



15



16



17



18



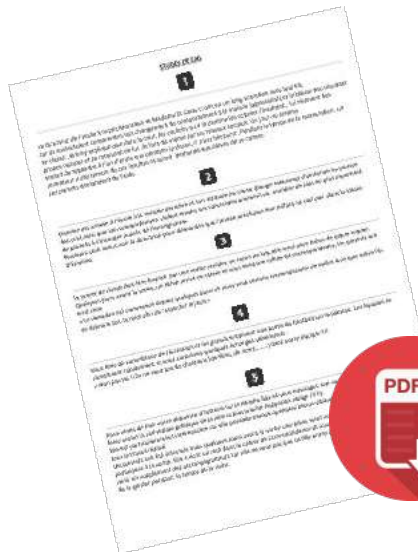
# Le parcours M@gistère

<https://magistere.education.fr/>



Parcours d'acquisition ou d'actualisation des connaissances sur le principe de laïcité

# Quelques études de cas



Le directeur de l'école X reçoit Monsieur et Madame B. Ceux-ci ont eu un long entretien avec leur fils car ils souhaitaient comprendre son changement de comportement à la maison (agressivité) et la baisse des résultats en classe.

Jérémy explique que dans la cour, les couloirs ou à la cantine les copains l'insultent, lui tiennent des propos racistes et se moquent de lui. Ils font de même sur les réseaux sociaux. Un jour où Jérémy tentait de répondre à l'un d'entre eux pendant la classe, il s'est fait punir.

Pendant le temps de la restauration, un animateur a été témoin de ces insultes et aurait demandé aux élèves de se calmer. Les parents demandent de l'aide.

Vous venez de finir votre séquence d'histoire sur le Moyen Age et vous envisagez une sortie au cours de laquelle vous ferez visiter la cathédrale gothique de la ville la plus proche (vigipirate oblige !!!!!).

Elle est particulièrement intéressante car elle possède encore quelques beaux vitraux et son architecture illustre bien tout le travail réalisé.

Les parents ont été informés mais quelques jours avant la sortie une élève vient vous informer que sa maman participera à la sortie. Elle a écrit un mot dans le cahier de correspondance et vous demande s'il serait possible de venir en supplément des accompagnateurs car elle ne veut pas que sa fille entre dans cette cathédrale. Elle propose de la garder pendant le temps de la visite.

Vous êtes de surveillance de récréation et les grands entament une partie de football sur le plateau.

Les équipes se constituent rapidement et vous surprenez quelques échanges véhéments :

« Non pas toi ! On ne veut pas de chrétiens (de filles, de noirs, ..... ) dans notre équipe !!!!!!

Le projet de classe doit être finalisé par une sortie scolaire au cours de laquelle vous avez prévu de pique-niquer.

Quelques jours avant la sortie, un élève arrive en classe et vous tend son cahier de correspondance, les parents ont écrit cela :

« Le ramadan est commencé depuis quelques jours et nous vous serions reconnaissants de veiller à ce que notre fils ne déjeune pas ce midi afin de respecter le jeun. »